



Séparation, chantage, fausse déclaration

Par Claire94

Bonjour,

Je souhaiterais parler brièvement de ma situation actuelle.

Je suis marié et j'ai un enfant de 9mois, dans mon couple on avait beaucoup de disputes mais nous n'avons jamais décidé de se séparer.

Mon mari voulait qu'on parte en vacances en Algérie chez nos familles respectives, et on arrivant là-bas il me sort l'excuse qui doit absolument rentrer seul en France pour renouveler sa carte professionnelle, et revenir une semaine après.

A ma grande surprise il me confisque le passeport de mon fils ainsi que mes clés de l'appartement. Je suis donc bloquée ici avec mon fils.

Le soucis c'est qu'en arrivant en France il déclare sur son compte CAF qu'on est séparé depuis plus d'un mois, que c'est lui seul qui occupe le logement, et que mon fils est avec lui!Donc une fausse déclaration !C'est pour prendre toutes les prestations familiales.

Le problème après ça, c'est que je ne sais pas ce qu'il a modifié en plus de tout ça, il a donc reçu un courrier pour rembourser un trop perçu d'APL (sachant que les apl c'est toujours le bailleur qui les reçoit), tandis que les autres allocations vont sur mon compte personnelle vu que c'est moi qui m'occupe de mon fils (vêtement et tout le reste)

Il m'a donc envoyé son courrier en photo, sans montrer ni le numéro allocataire, ni le nom prénom et me dit " que si je ne reçois pas un justificatif de paiement de ta part dans 24H je saisi la JAF). Très honnêtement j'ai toujours été réglé avec eux, je ne sais pas ce que lui à fait comme modification pour avoir à régler 1600?.

Les mails de chantage continuent, je voulais donc prendre un billet seule (pas le choix) pour aller voir la CAF, et quand il a appris cela, il m'avait dit que j'ai pas le droit de laisser mon fils chez mes parents, il fera une opposition.

Donc en gros il me bloque ici, mais en même temps interdit de me déplacer.

Je ne sais pas si entre temps il a rédigé une requête, dites moi svp quoi faire de mon côté ?

Je vous remercie par avance.

Par kang74

Bonjour

Déjà un rappel des conseils donnés

[url=https://www.forum-juridique.net/famille/divorce/garde-des-enfants/conflit-familial-separation-t36129.html]https://www.forum-juridique.net/famille/divorce/garde-des-enfants/conflit-familial-separation-t36129.html[/url]

Donc depuis cette conversation qu'avez vous fait comme démarches ? Que vous dit le consulat ? Avez vous déclaré la perte du passeport ???

Pour le reste, vous êtes bloqué en Algérie de son fait et vous nous demandiez si, en plus, il ne faudrait pas le payer???

Il peut saisir le JAF s'il le souhaite, étant donné que l'enfant et vous même êtes en Algérie , et vous faites les démarches conseillées, cela va se retourner contre lui .

Appelez la CAF et expliquez la situation en sus.

Si vous avez accès à vos espaces caf, cpam,banque, messagerie et compte google , changez les mots de passe .

Effectivement si vous ne faites rien de ce qu'on vous a conseillé, il pourra continuer à vous manipuler en utilisant votre enfant pour ce faire ...

Par Claire94

Effectivement le début du sujet je l'avais déjà évoqué précédemment. Néanmoins, la situation commence à prendre

d'autres proportions, ce que j'ai évoqué par rapport à la CAF. Mais ce que je voulais vous dire, c'est que d'un côté il a déclaré à la CAF que notre fils est avec lui, et de l'autre côté il m'envoie un mail pour me dire qu'il fait opposition par rapport au fait de le laisser chez mes parents pour aller régler la situation. Donc contradiction totale!!
Mais sinon la JAF pourra faire quoi au pire?

Par kang74

Avez vous fait les démarches , oui ou non ???

Téléphonez à la caf .

Par Claire94

J'ai appelé la CAF qui m'avait conseillé de faire un courrier pour expliquer la situation. Mais ça c'était avant de recevoir le trop perçu

Par Claire94

Si je déclare la perte du passeport, on va sûrement me demander les papiers du papa, et je sais qu'il me donnera rien du tout, mais il m'avait déjà confisqué le passeport exprès pour me bloquer.

Par kang74

Donc effectivement n'envisagez pas les pistes que vous nous avez donné, ne faites rien au cas où, attendez qu'il fasse une requête JAF pour demander à ce que l'enfant vive chez lui

Et la CAF vous a demandé de faire un courrier mais vous préféré ne rien faire ...

Nous sommes sur un forum on ne peut rien faire à votre place ; et ne rien faire à des conséquence ...

Il va déclarer que vous êtes parti en Algérie le laissant avec l'enfant et vous n'aurez aucun élément probant pour contrer ses dires ...

Par Claire94

Bien-sûr que j'envisage de tout expliquer à la CAF, et puis j'ai la conversation écrite qui prouve son refus de me donner le passeport et notre blocage ici, plus les menaces et le chantage..
Je vous trouve sévère sur ce coup, merci quand même !

Par kang74

Je suis sévère car ça sent le piège cette histoire et depuis le début .
Donc ne pas être aller au consulat français pour pouvoir sortir de l'Algérie avec votre enfant le plus vite, me fait redouter une situation fort désagréable pour vous .
Et surtout pour votre enfant .

Faites tout ce qui a été conseillé dans la première discussion ...

Par Claire94

Alors vous ne m'avez toujours pas compris.

Sachez que même si mon fils est né en France mais il a la nationalité algérienne, comme ses parents.
Donc si je vais au consulat pour faire une déclaration de perte, ils demanderont les papiers du père, alors que lui même veut nous bloquer ici, pourquoi ne pas redonner le passeport pour rentrer? Simplement pour avoir le logement et les allocations familiales qu'à lui seul ..

Vous croyez que je n'ai pas envie de rentrer en France? Reprendre le boulot ? Emmener mon fils à ses RDV ?

Bref! Ce n'est pas grave, peut être que je me suis pas bien exprimée. Merci tout de même